



Association des Riverains du Lac des Pins Rouges  
Bulletin 2014-1  
**Résultats du sondage de l'été 2017**

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir les résultats du sondage de l'été 2017. Merci aux 33 participants qui y ont répondu et qui représente l'avis de 47 % des riverains. Nous sommes en effet 70 riverains propriétaires qui séjournons au Lac des Pins Rouges.

Les réponses et les commentaires ont permis d'identifier les principales préoccupations des riverains, qui seront également les principaux champs d'action de votre Association dans les années à venir.

**Faits saillants**

Le plus grand consensus observé dans le sondage est l'adhésion générale au guide des riverains :

- 90% apprécient la recommandation de naviguer à 50 mètres (165 pieds) des berges et
- 93% préfèrent éviter l'utilisation de moto-marines.

Comme lors du sondage en 2013, la principale préoccupation des riverains est la qualité de l'eau. Bien que celle-ci soit considérée comme bonne à excellente, une majorité des répondants croient qu'il est important de prendre des mesures pour la conserver ou l'améliorer.

Nous notons également une légère dégradation de l'environnement sonore dû aux chemins et à la navigation. Le bruit est maintenant jugé de façon légèrement négative plutôt que légèrement positive.

En ce qui concerne les dates de pêches, les résultats sont très partagés. L'Association a choisi de demander des dates de pêches alternatives, soit une ouverture pour toutes les espèces au 1<sup>er</sup> juillet, et la fin identique aux dates prévues à la zone 26 (voir les résultats détaillés du sondage sur le site internet ([www.arldpr.org/blog/](http://www.arldpr.org/blog/))).



Vous pourrez consulter sur notre site internet à l'adresse [www.arldpr.org](http://www.arldpr.org), un rapport détaillé de ce sondage pour chacune des questions posées.

## **Résultats**

### *Identification des répondants*

Cinquante-cinq (55%) des répondants sont propriétaires depuis plus de 15 ans et quinze (15%) depuis moins de 5 ans. Saviez-vous que 6% y résident à l'année?

### *Activités pratiquées par les riverains*

L'utilisation du lac se fait en majorité l'été où quatre-vingt-quatorze (94%) y séjournent plus de 5 fins de semaine par année. La saison la plus populaire après l'été est l'automne où vingt-et-un (68%) des riverains y passent plus de 4 fins de semaines, suivi de l'hiver où cinquante-quatre (54%) y séjournent plus de 4 fins de semaine. Le printemps est la saison la moins populaire où soixante-cinq (65%) passent moins de 3 semaines au lac.

Voici les activités les plus pratiquées :

1. Sports nautiques non motorisés	94%
2. Marche/course à pieds	82%
3. Navigation de plaisance non-motorisée	82%
4. Pêche	70%
5. Navigation de plaisance motorisée	67%
6. VTT	58%
7. Cueillette de petits fruits	48%
8. Patinage	45%
9. Motoneige	42%
10. Astronomie	36%
11. Ski de fond	33%

*Environnement : qualité de l'eau, bande riveraine, poisson, bruit et état des chemins.*

En ce qui concerne le lac comme tel :

- La qualité de l'eau est bonne à très bonne pour 84% des gens
- L'état de la bande riveraine est bonne à très bonne pour 85% des gens
- L'état de la pollution lumineuse est bonne à très bonne pour 82% des gens

Pour ce qui est de la pêche :

- La qualité et grosseur des poissons : très mauvais à moyen pour 96% des gens
- Les dates de pêche restreintes : bon à très bon pour 63% des gens

Parmi les quatre options suivantes, laquelle vous convient le mieux?

Option	Longueur de la saison de pêche	Protection des espèces	Contrôle du braconnage	Nombre de répondants
Dates de pêche restreintes votées à l'AGA 2016, pour les saisons 2016 et 2017	1 <sup>er</sup> juillet au 5 septembre pour toutes les espèces	Supérieure	Facile	8
Dates de pêches identiques à la Zone (26)	Voir tableau de la première page	Tel que prévue par le MFFP	Difficile	8
Alternative proposée en AGA 2017	ouverture le 1 <sup>er</sup> juillet pour toutes les espèces, fin de la période selon les espèces identiques à la zone 26	Accrue	Facile avant le 1 <sup>er</sup> juillet, difficile après le 5 septembre	4
Indifférent				2

#### *Descente publique et fosse septique*

Sur les impacts de la descente publique sur le lac et les riverains, 52% en ont une opinion négative, 39% sont neutres. Pour ce qui de ses impacts sur l'environnement, 39% disent qu'elle a un impact négatif, 30% disent que non et 31% ne savent pas.

Soixante-seize (76%) disent que leur fosse septique est conforme, six (6%) la dise non-conforme et trente-sept (37%) ne le savent pas.

En ce qui concerne le bruit et l'entretien des chemins:



- Le bruit dû au voisinage : bon à très bon pour 80% des gens
- Le bruit dû à la circulation routière et à la navigation est mitigé : 54% le jugent de très mauvais à moyen tandis que 46% le jugent bon à très bon
- La vitesse sur les chemins près du lac est jugée trop élevée par 63% des gens, surtout par les motocyclettes et les VTT
- L'entretien du chemin côté sud est jugé bon à très bon par 76% des gens
- L'entretien du chemin côté nord est bon à très bon par 63% des gens

### *Navigation*

Nous constatons ici que presque tous les répondants possèdent une embarcation non-motorisée, que 90% ont une embarcation propulsée à l'essence et 63% par une propulsion électrique.

Pour ceux qui possèdent un moteur à essence 58% ont un moteur à 2 temps versus 42% un moteur à 4 temps.

### Force des moteurs

Soixante-trois (63%) des répondants possèdent des moteurs de 10 forces et moins et 37% des moteurs de 11 forces et plus.

### Cohabitation des plaisanciers

Quatre-vingt-huit (88%) trouvent bonne à excellente la cohabitation entre les différents utilisateurs du lac.

Cependant, les réponses sont mitigées quand on parle de bruit généré par la navigation motorisée et de son impact sur l'environnement : les réponses sont à 51% qui les trouvent élevés à trop élevés et à 49% ceux qui les trouvent acceptables.

Quand on demande de qualifier la navigation motorisée, 44% des riverains trouvent l'activité plaisante et divertissante. Néanmoins, 56% la trouve légèrement désagréable à déplaisante en



raison du bruit et des vagues que provoquent leurs passages, souvent trop fréquents et spécialement durant les vacances de la construction et les longues fins de semaine.

#### *Guide des riverains*

Quatre-vingt-huit (88%) sont satisfaits des recommandations du guide des riverains, 83% disent qu'elles sont respectées. 90% apprécient la recommandation de naviguer à 50 mètres des berges et 93% celle d'éviter d'utiliser les moto-marines.

#### *Fête des riverains*

Quarante-six (46%) ont un intérêt élevé et très élevé pour la fête des riverains, 29 % n'ont aucun intérêt.

#### *Votre association*

Vingt-neuf (29) répondants au sondage sont membres et assistent à l'assemblée générale. 97% sont satisfaits du travail de l'association et 79% sont très intéressés par les bulletins de l'association.

#### *Intérêts pour les activités suivantes*

1. Patinoire collective	42%
2. Piste de ski de fond.	27%
3. Randonnée en motoneige organisée et initiation à la voile	24%
4. Randonnée pédestre organisée	15%
5. Randonnée VTT organisée	12%
6. Rencontre de jeunes	12%
7. Initiation canot- kayak	12%
8. Initiation à la raquette	6%

#### *Objectifs à prioriser*



Quatre-vingt-deux (82%) des répondants disent que préserver et améliorer l'environnement et la tranquillité du lac des Pins Rouges, de ses rives et de ses environs est l'objectif que l'association devrait prioriser. 52% trouvent important aussi de sensibiliser et informer les membres de l'association, les riverains et les utilisateurs du lac et de son bassin versant sur l'état des connaissances en matière d'environnement et de protection des écosystèmes et sur les lois et règlements en matière d'environnement.

### **Rappel cotisation**

Afin que l'Association soit représentative de tous les riverains, afin de donner une crédibilité à nos actions, et afin de permettre le fonctionnement normal de l'association, il est primordial de vous inscrire en tant que membre et de payer votre cotisation. Pour cette troisième année, le coût de la cotisation est de 40\$. Vous pouvez faire parvenir votre chèque libellé au nom de l'Association des Riverains du Lac des Pins Rouges à l'adresse suivante :

Association des Riverains du Lac des Pins Rouges  
820 Boulé  
Longueuil, Qc., J4J 1T4

Si vous avez des idées ou des commentaires à nous soumettre, envoyez-les à notre adresse courriel : [arldpr@hotmail.com](mailto:arldpr@hotmail.com). Consultez aussi notre site internet au [www.arldpr.org](http://www.arldpr.org).

